

LOI GRAND ÂGE AU RABAIS ?



Mesure phare de la campagne présidentielle d'Emmanuel MACRON, la loi Grand âge s'enlise dans les nombreux rapports, remis au gouvernement. Les personnes âgées payent le prix de la pandémie. Le choix de l'entrée en EHPAD, se fait souvent par la famille afin que leurs proches soient mieux protégés au domicile. La crise sanitaire a mis en avant les fragilités de notre système. 50 % liés à la COVID-19 ont eu lieu en établissement ou après transfert à l'hôpital. La question des effectifs (service minimum en permanence) est un problème récurrent, engendrant la perte du sens de notre métier. La revalorisation des salaires n'est pas à la hauteur. L'épuisement a des conséquences sur les personnels : arrêts maladie, démissions... se multiplient. Pourtant, ils ont fait preuve de capacité d'adaptation, malgré les injonctions parfois incohérentes et le manque de matériel. Cette épidémie nous interroge sur le devenir des EHPAD, comment concilier lieu de vie et de soins, comment individualiser la prise en charge des résident.e.s avec des ratios aussi faibles ? Les groupes privés ont eu une gestion défailante (un EHPAD sur cinq du secteur privé lucratif). Ils innovent et proposent des formations en 15 jours, voire un mois... Profit maximum/Formation minimum. Madame Bourguignon, ministre déléguée estime que les crédits votés lors de la loi PLFSS 2021, et le virage domiciliaire, vont permettre de réduire le coût de la réforme de 3 milliards par an. Pour rappel, le rapport LIBAULT estimait 9,2 milliards par an. De plus, le reste à charge ne sera pas réduit, alors que pour la première fois, le prix d'une place en EHPAD dépasse 2 000 euros. Les personnels des EHPAD, les résident.e.s et leurs familles ne peuvent plus attendre, il nous faut une loi Grand âge à la hauteur des besoins de nos aîné.e.s.

BILLET D'HUMEUR !

La crise sanitaire courant mars 2020 a été une très grande souffrance pour le personnel soignant face à ce virus dévastateur à la Covid-19. Elles-ils ont été désarmé.e.s sans protections et sans moyens humains, pas du tout équipé.e. et livré.e.s à elles-mêmes face à ce désastre. Ce qui a été marquant face à ses événements, c'est la grande solidarité nationale des citoyen.ne.s qui a pu permettre aux soignant.e.s de tenir et de déployer tout le sens de leurs missions en soins pour sauver des vies. Une année après, la création des nouveaux vaccins contre la COVID-19 est un nouvel espoir pour endiguer cette pandémie. Les premières mesures prioritaires du gouvernement pour lancer sa campagne vaccinale étaient destinées aux professionnel.le.s de santé et les personnes âgées en institution. Dans un premier temps, mal informé.e.s, cette mesure n'a pas suscité une grande adhésion auprès des soignant.e.s. Les motifs évoqués sont : la peur des effets indésirables, une perte de confiance et la prise de recul pour observer l'effet du vaccin. Il a été aussi relevé que les

discours sur la vaccination ont été confus. D'autre part, le désordre sur l'organisation par le manque de vaccins et de moyens humains afin de procéder aux protocoles vaccinaux a été un point défailtant.

Par la suite, une campagne vaccinale dans les établissements a permis une évolution pour l'adhésion à la vaccination. À ce jour, ils sont 50 % en moyenne des professionnel.le.s qui se sont fait vacciné.e.s. Certain.e.s soignant.e.s qui se sont fait.e.s vacciné.e.s ont manifesté des effets indésirables qui ont engendré des arrêts de travail non pris en charge par leur employeur. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore vacciné.e.s, des pressions ont été exercées : fermeture de la salle de pause sous prétexte de ne pas se regrouper pour la distanciation sociale, des contrats non renouvelés mettant en avant leur irresponsabilité. Malgré la vaccination, des nouveaux clusters apparaissent dans les établissements de santé pour les patient.e.s et les soignant.e.s semant de nouveau le doute sur l'efficacité du vaccin.



NE LAISSONS PAS FAIRE, ENSEMBLE AGISSONS !

Les dispositions du SÉGUR santé est un écran de fumée pour les professionnel.le.s : la colère monte chez les agent.e.s hospitalier.e.s qualifié.e.s...

Lors de la première vague de la pandémie, les ASH du secteur médico-social en première ligne ont été fortement mobilisé.e.s à remplir des missions répondant aux actes de soignants avec beaucoup de soins. Dans les EHPAD publics, les ASH sont nombreux.se.s en moyenne à 40 % qui, depuis longtemps, font fonction des missions d'aides-soignant.e.s sans aucune reconnaissance salariale... Le financement du secteur médico-social est une convention tripartite : forfait soins, hébergement et dépendance. Pour rappel, les ASH sont rémunéré.e.s sur le tarif d'hébergement à 70 % et 30 % sur le tarif dépendance.

COMMENT SONT FINANCÉ.E.S LES ASH QUI OCCUPENT DES POSTES DE SOINS DANS CES CAS-LÀ ?

Nous ne pouvons que constater une grande précarisation de ces emplois en grande recrudescence. La faiblesse de leurs rémunérations, des conditions de travail dégradées, la non-reconnaissance de leur statut conduisent l'ensemble des ASH à dire stop aux déclarations récentes et fracassantes du gouvernement !

Il y a une grande souffrance auprès de ces personnels dans l'incompréhension. Elles-ils ont le sentiment d'être abandonné.e.s et de subir de l'injustice !!!

Les dernières annonces du SÉGUR santé confirme bien ce constat...

Elles-ils font partie des grands oublié.e.s les privant de toute évolution professionnelle en subissant l'exclusion : l'absence de formation les conduisant au diplôme d'aide-soignant.e. La plupart d'entre elles-eux témoignent le souhait d'une vraie reconnaissance et d'une qualification qui devrait être une priorité pour leur engagement, en leur permettant d'obtenir un diplôme qualifiant.

Des contrats en CCD à outrance et pour celles et ceux qui ont des CDI peu d'évolution... constatant qu'il n'y a plus de titularisation de statut de fonctionnaire.

Dixit ASH : « Cela fait 20 ans que je travaille sans aucune évolution... toujours au 1^{er} échelon... ».

Ne parlons pas de l'exclusion de la prime Grand âge, de la prime territoriale, un sujet qui les fâche....

**Pour la CGT, l'augmentation des effectifs
via une vraie formation qualifiante
et la revalorisation des grilles
indiciaires pour toutes et tous
est le meilleur moyen pour
l'attractivité des métiers
du Grand âge dans toute
sa diversité.**

**Salaires,
Qualifications...**
AGIR
avec **la cgt**